



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
9 août 2006
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2006

11-15 septembre 2006, New York

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif de programme de pays
pour le Zimbabwe (2007-2009)***

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1–2	2
I. Analyse de la situation	3–19	2
II. Coopération passée et enseignements tirés	20–35	4
III. Programme proposé	36–54	7
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme	55–59	10
Annexe		
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Zimbabwe (2007-2009)		12

* La soumission du présent document a été retardée du fait qu'il a fallu rassembler les données nécessaires pour communiquer au Conseil d'administration les informations les plus récentes.

Introduction

1. Le présent descriptif de programme de pays a été établi à l'issue de diverses consultations entre le système des Nations Unies, le Gouvernement et d'autres parties prenantes, y compris les donateurs et la société civile, consultations qui ont débouché sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2007-2011. Le Gouvernement zimbabwéen et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu que pour ce PNUAD il n'y aurait pas de bilan commun de pays. Au lieu de cela, le cycle des programmes de pays des Nations Unies pour le nouveau PNUAD serait fondé sur le rapport de situation de 2004 concernant la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui a été officiellement publié par le Président le 8 septembre 2005, ainsi que sur d'autres documents de politique du Gouvernement. Le programme de pays a été élaboré dans le contexte d'un effort soutenu déployé par le Zimbabwe pour passer de l'aide humanitaire au relèvement à une croissance soutenue.

2. Dans le contexte du programme de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au Zimbabwe, le pays s'attaquera à huit objectifs, en accordant la priorité à l'objectif 1, Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, à l'objectif 3, Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et l'objectif 6, Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. Ces priorités ont été ainsi établies parce que l'on s'est rendu compte que la réalisation des autres objectifs du Millénaire pour le développement reposait sur celle de ces trois-là.

I. Analyse de la situation

3. Ces six dernières années, le pays a traversé une période de transformation au cours de laquelle on s'est beaucoup attaché à redresser les déséquilibres traditionnels en matière foncière et structurelle grâce à un programme de réforme agraire et d'autres mesures.

4. Ces réformes ont permis de faire passer la structure foncière agricole d'une exploitation agricole commerciale à grande échelle à des entités de taille petite et moyenne. L'absence de consensus sur les réformes entre les parties prenantes nationales et internationales, y compris les donateurs bilatéraux et internationaux, a mené à une impasse.

5. Un certain nombre de parties prenantes estiment que la façon dont les réformes ont été menées avait, entre autres choses, compromis l'état de droit, violé les droits à la propriété des particuliers et perturbé la production agricole. Il n'y a pas de consensus en ce qui concerne la gouvernance et les droits de l'homme au Zimbabwe. Encourager davantage le dialogue et faire mieux comprendre ces problèmes est essentiel si l'on veut s'attaquer aux problèmes auxquels le Zimbabwe est actuellement confronté.

6. Du fait de l'environnement peu favorable décrit ci-dessus, le produit national brut (PNB) réel s'est réduit de plus de 40 % depuis 2000. L'inflation est passée de 55,2 % en décembre 2000 à un niveau record de 1 913,6 % en mai 2006. Le taux de change officiel pour 1 dollar des États-Unis est passé de 55 dollars zimbabwéens en 2000 à 109 000 dollars zimbabwéens en mai 2006. Le Zimbabwe a connu une chute spectaculaire des investissements étrangers directs, tombés d'un montant négatif de

0,3 million de dollars en 2001 à un montant négatif de 8,7 millions de dollars en 2004.

7. En raison de la sécheresse, des réformes structurelles de la propriété foncière et des contraintes politiques, la production agricole a chuté de plus de 40 % au cours des cinq dernières années, le résultat étant des déficits alimentaires chroniques et la nécessité d'une assistance humanitaire internationale.

8. La situation générale est encore aggravée par la pandémie du VIH/sida qui continue de faire peser une énorme pression sur la capacité du Gouvernement d'assurer des services. Le pays a l'un des quatre taux de prévalence du VIH/sida les plus élevés au monde. Ce taux serait tombé à 20,1 % en 2005, mais la maladie continue de tuer environ 3 200 personnes par semaine.

9. Le pays souffre d'une sérieuse érosion de ses capacités du fait de l'exode des cerveaux, car les difficultés économiques et d'autres facteurs ont amené un grand nombre de professionnels et de personnel qualifié à quitter le pays. Le départ massif de personnel professionnel a de graves incidences sur la croissance économique et le développement. Dans le secteur de la santé par exemple, d'après une étude de 2005, 60 % des infirmiers titulaires de diplômes d'État et environ la moitié des médecins ont fui le pays depuis 1999.

10. Pour assurer le relèvement de l'agriculture, il faudra stabiliser et résoudre définitivement les problèmes restants en matière de réforme agraire, notamment la sécurité des droits fonciers, l'indemnisation finale, la protection des investissements internationaux et le renforcement de la capacité de production des nouveaux exploitants agricoles. Un dialogue soutenu sur ces questions demeure crucial.

11. Le Zimbabwe est sujet aux sécheresses et à d'autres catastrophes naturelles. Malgré les progrès réalisés ces dernières années dans la gestion des catastrophes naturelles, du fait de la fréquence et de l'ampleur de ces dernières dans le pays, les communautés et les institutions nationales requièrent d'urgence des programmes de réduction des risques et un appui d'urgence coordonné. Une bonne gestion des ressources en eau s'impose impérativement.

12. Bien que le Gouvernement ait fait des objectifs du Millénaire pour le développement et de la Déclaration du Millénaire les principes directeurs de l'exécution de ses priorités nationales, le récent rapport sur les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire révèle que les indicateurs sociaux se sont fortement détériorés et que le Zimbabwe est bien loin de réaliser six des huit OMD.

13. En particulier, la pauvreté a augmenté de façon saisissante. D'après les résultats de l'évaluation de la pauvreté au Zimbabwe effectuée en 2003, la proportion de la population vivant en dessous du minimum alimentaire est passée de 29 % à 58 %, tandis que celle de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté de consommation totale passait de 55 % en 1995 à 72 % en 2003. Il apparaît à l'évidence que l'évolution de la situation ces cinq dernières années a de graves incidences sur les structures et systèmes de gouvernance et la capacité de l'État, de la société civile et du secteur privé à relever les défis du développement national.

14. Dans le même temps, l'insécurité alimentaire, la mauvaise performance économique et la pandémie du VIH/sida se sont combinées pour intensifier le cercle

vicieux de la pauvreté. On assiste actuellement à une interaction complexe entre la situation humanitaire, le VIH/sida et la pauvreté.

15. Les facteurs ci-dessus ont continué d'éroder l'autosuffisance au niveau des ménages et la qualité des services de base au niveau national, ce qui a rendu les populations rurales et urbaines encore plus vulnérables.

16. Le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures dans le cadre de ses politiques budgétaires et monétaires, mais en l'absence d'un cadre macroéconomique plus général, ces mesures ne semblent pas avoir réussi à régler les nombreux problèmes décrits plus haut. Sur le front national, le Zimbabwe demeure divisé quant à la meilleure façon de résoudre les actuels problèmes économiques, sociaux et politiques.

17. Sur le front international, à la suite de récentes initiatives du Gouvernement, certains signes donnent à penser que l'environnement politique – en particulier le cadre de politique macroéconomique – serait en train de s'améliorer. Il y a eu des signes contradictoires concernant l'engagement du Gouvernement en faveur des réformes structurelles nécessaires pour régler les problèmes fondamentaux de gouvernance qui sont cruciaux pour la relance de l'économie et le réengagement des partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux traditionnels, y compris les institutions de Bretton Woods. De ce fait, ces partenaires continuent à hésiter à accroître leur appui au processus de relèvement et à l'effort de développement à plus long terme.

18. Il y a des divergences considérables entre le Gouvernement, certaines parties prenantes nationales et certains partenaires de développement en ce qui concerne le diagnostic des causes de la situation actuelle, ainsi que des différences fondamentales quant aux solutions possibles.

19. Il apparaît donc clairement que, pour que le pays puisse s'attaquer à ces problèmes, il aura besoin d'appui dans les efforts qu'il déploiera pour engager un dialogue soutenu avec toutes les parties prenantes, nationales et internationales, ainsi que pour remettre en état sa capacité amenuisée. Il faudra en outre l'aider à instaurer un environnement politique favorable pour lui permettre de passer de l'aide humanitaire au relèvement. Cet appui est critique si le Zimbabwe veut réaliser les OMD, et il est manifeste que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a un rôle à jouer.

II. Coopération passée et enseignements tirés

20. Le processus de transformation dans lequel le Zimbabwe s'est engagé depuis 2000 a nécessité un réajustement du rôle du PNUD. Le cadre de coopération de pays du Zimbabwe pour la période 2000-2004, qui a été prorogé jusqu'en 2006, s'est concentré sur l'appui au processus de dialogue, le renforcement des mécanismes de gouvernance, la coordination de l'aide humanitaire, la terre et l'environnement, le VIH/sida, la réduction de la pauvreté et le renforcement des capacités des principaux organismes de gouvernement.

21. Diverses études, évaluations et consultations ont révélé que l'on a obtenu des résultats appréciables dans le contexte du cadre de coopération de pays pour 2000-2006 grâce à l'appui stratégique apporté par le PNUD dans la coordination de l'assistance au développement et de l'aide humanitaire, l'appui politique en amont,

le pilotage d'approches novatrices à l'appui du Gouvernement zimbabwéen, de la société civile et du secteur privé et le renforcement des capacités dans les institutions nationales clefs. Ces études ont aussi mis en lumière d'importants enseignements dont il faudrait tenir compte dans le nouveau cycle de programmation.

Renforcer le lien entre le descriptif du programme de pays et le PNUAD

22. L'étude à mi-parcours commune a révélé que le PNUAD du Zimbabwe était adapté et efficace, et que ses objectifs stratégiques étaient définis largement pour tenir compte des programmes et des mandats en cours des divers organismes des Nations Unies. On y recommandait toutefois que tous ces organismes, y compris le PNUD, renforcent le lien entre leurs programmes de pays respectifs et le PNUAD du Zimbabwe.

Renforcer le dialogue et le processus consultatif

23. Au cours de l'actuel cycle de programmation, le PNUD a mis l'accent sur la facilitation du dialogue entre le Gouvernement zimbabwéen et d'autres parties prenantes sur les questions foncières, la promotion de la bonne gouvernance et les droits de l'homme, avec l'assistance du siège, grâce aux services d'envoyés spéciaux du Secrétaire général et d'experts techniques. L'intervention du PNUD s'est révélée utile pour ce qui est de garder ouvertes les lignes de communication entre les principales parties prenantes et d'aider à mobiliser des ressources considérables des donateurs pour appuyer l'effort humanitaire. Toutefois, le dialogue sur les questions de fond a eu des résultats mitigés essentiellement du fait de la complexité de la situation.

24. Une étude menée par le PNUD a révélé que le dialogue tendait à être plutôt fragmenté, et qu'il se concentrait sur des questions individuelles sans guère de coordination entre le processus national et les processus régionaux et internationaux. Étant donné la complexité de l'environnement, il est nécessaire d'établir clairement ce rapport afin d'arriver à un processus de dialogue soutenu susceptible de déboucher sur le résultat escompté.

Intégrer le règlement des conflits dans les activités générales

25. Un projet appuyé par le PNUD sur le règlement des conflits a aidé à renforcer les compétences en matière de négociation de plus de 5 000 Zimbabwéens venant du secteur public, de la société civile et du secteur privé et d'inscrire l'étude de la prévention des conflits dans les programmes d'enseignement aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire. Dans une étude du projet, on a recommandé au PNUD de maintenir son appui, en se concentrant spécialement sur la médiation des conflits au niveau communautaire et la facilitation du règlement des différends économiques et sociaux actuels au niveau national.

Nécessité d'élargir la participation du PNUD à la gouvernance

26. Au cours du cycle de programmation, le PNUD a fourni un appui au renforcement des capacités de diverses institutions gouvernementales, notamment le Parlement, le secteur public et le système judiciaire. L'étude à mi-parcours commune du PNUAD a recommandé que l'assistance du PNUD non seulement se

concentre sur les structures et les institutions gouvernementales, mais souligne en outre les processus, les cadres réglementaires et l'autonomisation nécessaires pour la responsabilisation et la transparence.

Nécessité de surmonter les contraintes politiques

27. L'étude à mi-parcours commune du PNUAD a déterminé que les contraintes politiques étaient l'une des causes principales de la détérioration de la situation humanitaire, économique et sociale au Zimbabwe. Elle a recommandé une intervention plus musclée du PNUD dans les questions de politique macroéconomique, étant donné les relations difficiles entre le Gouvernement et les institutions de Bretton Woods.

Nécessité de renforcer les processus de participation à la formulation des politiques

28. Dans les domaines de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté, le PNUD a apporté un appui stratégique à plusieurs initiatives de développement, notamment l'institutionnalisation des OMD et les mécanismes de suivi et d'analyse de la situation concernant la pauvreté au Zimbabwe, l'élaboration du rapport sur le développement humain du Zimbabwe concernant le VIH/sida et l'élaboration de la deuxième étude sur l'évaluation de la pauvreté.

29. L'un des principaux enseignements tirés du processus de réalisation des OMD est qu'il y a besoin d'investir dans l'instauration d'une perception généralisée que c'est le pays qui contrôle et qui dirige les activités, en faisant participer diverses parties prenantes, notamment le Gouvernement, la société civile, les milieux universitaires, le secteur privé et les partenaires du développement.

Appui aux activités concernant les terres et l'environnement

30. Dans le domaine de l'environnement, le PNUD a activement appuyé les préparatifs nationaux du Sommet mondial pour le développement durable en 2002 et l'application qui a suivi du Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Un appui a également été apporté à l'élaboration d'une politique environnementale nationale d'ensemble. Une évaluation écologique de la situation socioéconomique et des politiques foncières prévalentes menée en 2003 et 2004 a révélé des effets environnementaux considérables qui exigent des interventions de politique et de gestion concertées.

31. Dans le cadre de son assistance au processus de réforme agraire, le PNUD a appuyé, à la demande du Gouvernement, les processus de dialogue et les études de politique, y compris l'évaluation des récoltes et du cheptel et les prévisions en la matière comme base de formulation d'interventions humanitaires et d'appui appropriées. Le rapport sur la réforme agraire établi en commun en 2002 par le PNUD, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque mondiale et la Communauté européenne, soulignait la nécessité d'un dialogue soutenu sur la réforme agraire si l'on voulait que le pays se remette de sa situation actuelle.

Accent sur l'intégration de la dimension Femmes dans toutes les activités

32. Dans la période allant jusqu'à 2004, le PNUD a appuyé l'élaboration de la première politique nationale en faveur des femmes. Il a aussi aidé aux efforts visant

à accroître la représentation des femmes aux postes de prise de décisions grâce au projet sur les femmes dans la politique et la prise de décisions. Cela a permis d'augmenter légèrement mais de façon significative la représentation des femmes au Parlement et la nomination de la première femme vice-présidente du Zimbabwe.

33. L'un des principaux enseignements tirés de l'audit sur l'égalité des sexes mené par le PNUD en 2004 a été la nécessité de fonder les politiques et les lois touchant les questions des droits des femmes sur les instruments internationaux et régionaux comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Protocole des femmes africaines et la Déclaration sur les femmes et le développement de la Communauté de développement de l'Afrique australe, et son additif sur la prévention et l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des enfants.

L'impact du VIH/sida sur la capacité des institutions nationales

34. Le PNUD a joué un rôle important aux côtés d'autres donateurs pour faciliter l'accès aux médicaments antirétroviraux par le biais du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Le PNUD a aussi pu passer un accord avec l'initiative Clinton sur le VIH/sida pour fournir des médicaments pédiatriques contre cette maladie à au moins 1 000 enfants pendant un an. Le PNUD apporte aussi son aide à Varichem, compagnie pharmaceutique qui cherche à produire des médicaments antirétroviraux localement.

35. L'évaluation des résultats menée par une équipe d'experts indépendants a révélé que la qualité novatrice et l'opportunité des interventions du PNUD, alliées à l'appui à point nommé de certains donateurs, ont été cruciales et aidé à éviter l'effondrement imminent de l'intervention nationale contre le VIH/sida. L'un des importants enseignements à tirer ici est qu'il faut accorder une importance primordiale au partenariat, tant au sein de la famille des Nations Unies qu'en dehors, ainsi qu'à une bonne coordination des fonds des donateurs afin d'assurer l'économie des efforts et des ressources.

III. Programme proposé

36. Le programme de pays contribuera à obtenir des résultats en matière de développement dans les domaines où les priorités nationales et les résultats du PNUAD coïncident avec le mandat et l'avantage comparatif du PNUD. Les questions concernant la gouvernance démocratique, l'appui à la lutte contre le VIH/sida, la gestion économique pour la réduction de la pauvreté, l'achèvement de la réforme agraire et du relèvement de l'agriculture, la gestion environnementale durable, la prévention des conflits et l'intégration de la dimension Femmes dans toutes les activités recevront une attention prioritaire. Un résultat de programme de pays a été défini pour chacun des cinq domaines thématiques du PNUAD.

37. Pour aider à obtenir ces résultats, le PNUD concentrera ses interventions sur les trois domaines prioritaires essentiels, qui seront intégrés dans toutes les initiatives au cours du nouveau cycle de programmation. Il s'agit des activités suivantes : a) appuyer un dialogue tant national qu'international susceptible d'aider à obtenir un consensus national sur les principaux problèmes affectant le pays; b) renforcer la capacité des institutions nationales de réaliser les OMD et assurer des services sociaux de base aux groupes les plus vulnérables, en particulier ceux

touchés par la pandémie du VIH/sida et les problèmes humanitaires; et c) appuyer la transition vers le relèvement et le développement.

Promotion du dialogue national et international

38. La première priorité importante du programme de pays est d'assurer que les interventions du PNUD soient guidées par l'engagement de ce dernier à appuyer sans réserve le processus de dialogue crucial au Zimbabwe tant au niveau national qu'international. La raison d'être de l'intervention du PNUD est fondée sur l'hypothèse qu'une solution crédible et durable des problèmes politiques, sociaux et économiques complexes qui se posent au pays ne sera pas possible sans la reprise d'un dialogue authentique entre les partenaires nationaux et internationaux, y compris les organisations de la société civile et les donateurs, sur les principaux problèmes qui se posent au pays.

39. Les interventions seront donc orientées sur les activités visant à assurer que, dans l'exécution de toutes les activités du programme de pays, l'on adoptera une approche fondée sur les droits de l'homme qui souligne une consultation à large base avec les parties prenantes et leur participation aux processus de prise de décisions.

40. En particulier, le PNUD aidera à renforcer les fondations de la gouvernance démocratique par la mise en œuvre d'un système de gestion fondé sur les résultats, qui améliorera la responsabilisation, la transparence et l'efficacité de la fourniture de services; la réforme du système judiciaire pour promouvoir l'état de droit et améliorer le régime des droits de l'homme, ainsi que le renforcement du Parlement pour permettre à ce dernier de s'acquitter efficacement de son rôle de contrôle, de législation et de représentation. On s'attachera également à renforcer les mécanismes de dialogue comme le Forum de négociation tripartite et le Forum consultatif national sur les questions économiques.

41. Au niveau international, le PNUD tirera parti de son rôle exceptionnel de coordonnateur du système des Nations Unies au Zimbabwe en continuant d'assurer la liaison avec le Secrétariat de l'ONU, en particulier le Département des affaires politiques et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de façon à promouvoir un dialogue authentique entre la communauté internationale des donateurs et le Gouvernement zimbabwéen.

42. Le PNUD a participé activement à l'application de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, notamment en créant un fonds d'affectation spéciale à participation non limitée pour le programme multidonateurs à l'appui des réformes parlementaires et la participation active à la mise en œuvre des diverses initiatives de l'Organisation de coopération et de développement économiques touchant les pays se trouvant dans des situations difficiles. Ces efforts devraient également se poursuivre dans des domaines comme l'appui au processus de réforme du système judiciaire et la participation des donateurs à la sécurité alimentaire.

Renforcer la capacité nationale de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement

43. Le Zimbabwe a publié son premier rapport sur la réalisation des OMD et s'est engagé à se concentrer sur trois domaines essentiels : réduction de la pauvreté, égalité des sexes et VIH/sida.

44. Dans tous ces domaines, l'accent sera mis sur le développement des capacités nationales d'articuler des objectifs, des politiques et des stratégies, en particulier ceux à long terme, et d'appuyer des processus globaux susceptibles de susciter un vaste appui et de promouvoir le consensus dans le pays.

45. Sur le front économique et pour faire face à la nécessité du relèvement économique et de la croissance économique soutenue pour la réduction de la pauvreté de façon systématique et cohérente, le PNUD travaille en collaboration avec la Banque mondiale pour appuyer la formulation et la mise en œuvre d'efforts de réduction de la pauvreté fondés sur les OMD et les budgets nationaux ainsi que l'octroi d'un rang de priorité élevé aux programmes et projets de réduction de la pauvreté menés dans tous les secteurs.

46. Dans le secteur public, l'objectif de l'intervention du PNUD sera d'appuyer les efforts de réorganisation déployés par le Gouvernement pour réaliser la vision d'un outil de fourniture de services mieux adapté. Cette opération est nécessaire et, pour la mener à bien, il faudra que le Gouvernement envisage le problème du développement sous un angle différent, notamment en créant un groupe de réflexion dans le cadre du programme de gestion fondé sur les résultats afin de coordonner le processus de réforme et en utilisant une conception permettant une approche systémique dans tous les services du Gouvernement.

47. Parmi les interventions prioritaires du PNUD, on peut citer la formulation d'une initiative de renforcement des capacités zimbabwéennes sur le modèle de l'Initiative de renforcement des capacités de l'Afrique australe au niveau régional. Pour cela, le PNUD aidera notamment le Conseil national de lutte contre le sida et le Ministère de la santé à mettre sur pied un programme global de renforcement des capacités du secteur de la santé au Zimbabwe, l'application d'un système de gestion fondé sur les résultats comme moyen d'appuyer la réforme du secteur public et encourager la responsabilisation, la transparence et l'efficacité des activités gouvernementales, et l'élaboration d'un plan de rétention des capacités dans le secteur public ainsi que la formulation d'une stratégie globale de gouvernance électronique.

48. La récente création d'un secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel dans le bureau de pays permettra au PNUD d'appuyer le renforcement des capacités de création d'emplois, qui incorpore les liens entre les secteurs public et privé et encourage l'instauration d'un environnement favorable aux petites et moyennes entreprises.

Appuyer le processus de relèvement

49. La troisième priorité sera de consacrer un gros effort au lancement et à l'appui d'un processus de relèvement global. Toutes les interventions du PNUD au cours du prochain cycle de programmation viseront à instaurer un environnement politique plus favorable pour permettre au pays de revenir sur une voie de développement plus viable.

50. Le PNUD utilisera une approche secours-développement dans ses interventions et ne ménagera aucun effort durant le prochain cycle de programmation pour promouvoir la combinaison de programmes humanitaires essentiels avec des initiatives de relèvement visant à renforcer l'autosuffisance et réduire la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire internationale. Il faudra pour

cela une action au niveau des politiques alliée à des interventions de programme ciblées.

51. Le PNUD appuiera le dialogue sur les questions de politique cruciales, notamment l'économie, la bonne gouvernance et la réforme agraire, de façon à rétablir la confiance au sein de la communauté internationale et appuyer le relèvement de l'agriculture, ce qui amènera une plus grande sécurité alimentaire et la relance économique générale.

52. Le programme de pays aidera aussi le Gouvernement dans les efforts qu'il déploie pour s'acquitter de ses engagements internationaux dans les domaines de l'environnement et du développement durable, notamment l'énergie, le changement climatique, la gestion des ressources en eau et les questions touchant la biodiversité.

53. La gestion des risques de catastrophe est cruciale pour le relèvement et le développement durable. On appuiera donc le renforcement politique et institutionnel à tous les niveaux. À cet égard, la coopération avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires sera essentielle.

54. Pour contribuer à obtenir les résultats du PNUAD du Zimbabwe concernant l'élimination du sexisme, l'autonomisation des femmes et la promotion de l'égalité des sexes, le PNUD engagera le Gouvernement et d'autres partenaires dans un programme coordonné et harmonisé visant à réaliser l'égalité des sexes.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

55. Le PNUD exécutera son programme en collaboration étroite avec l'équipe de pays des Nations Unies pour assurer la réalisation des résultats énoncés dans le programme de pays grâce à des interventions collectives dans le cadre du PNUAD. On insistera particulièrement sur l'harmonisation et la simplification des modalités du programme et la priorité sera donnée aux initiatives et programmes communs et/ou à la promotion d'activités qui valorisent les travaux d'autres organismes des Nations Unies ou renforcent la synergie avec leurs interventions. Il sera procédé à des examens annuels du programme dans le cadre de l'étude des résultats du PNUAD du Zimbabwe avec la participation de toutes les parties prenantes, y compris la société civile et les donateurs.

56. L'exécution nationale restera la principale modalité d'exécution et de mise en œuvre du programme. Pour renforcer les processus nationaux de réalisation des OMD et d'analyse de la situation relative à la pauvreté, le PNUD appuiera le suivi et l'évaluation du développement des capacités, la collecte de davantage de données ventilées par sexe et par région, les projections de l'impact des chocs économiques et des options politiques sur la pauvreté, la réalisation des OMD au niveau local et l'assistance publique au développement et le suivi des finances publiques.

Partenariats

57. Le bureau de pays consacrera le maximum d'efforts au renforcement du partenariat avec le Gouvernement zimbabwéen, en faisant des priorités nationales les principes directeurs dans la formulation et la mise en œuvre de nouvelles activités. Dans le même temps, le bureau s'efforcera de promouvoir une plus grande coopération avec les donateurs et les organisations de la société civile.

Mobilisation des ressources

58. Malgré l'environnement politique difficile, le PNUD continuera de s'efforcer de mobiliser l'appui des donateurs en faveur du Zimbabwe. Un tiers des ressources ordinaires sera utilisé comme mise de fonds initiale pour amener les donateurs à contribuer des ressources à tous les programmes du PNUD. Chaque service définira une stratégie de mobilisation des ressources, et recrutera un responsable de cette activité pour diriger et appuyer l'effort du bureau de pays dans ce domaine.

59. Des efforts spécifiques seront consacrés à l'appui des activités nationales visant à accéder aux initiatives mondiales comme le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme – pour lequel le PNUD est l'agent de réception provisoire – ainsi que la Fondation Clinton et le secteur privé.

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Zimbabwe (2007-2009)

Principal résultat visé par le PNUAD : renforcement de la capacité et du contrôle nationaux des processus de développement visant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015

Priorités ou objectifs du pays : a) croissance et développement économiques soutenus sur une large base; b) renforcement des systèmes d'information stratégique pour la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du développement; c) renforcement du dialogue national consultatif et sur une large assise concernant les principaux problèmes de développement; d) réduction de la proportion du nombre de personnes dans une situation de misère et de pauvreté extrême et souffrant de la faim; e) examen de l'aspect VIH/sida et de la dimension Femmes du développement; f) création d'emplois décents et développement de l'esprit d'entreprise; g) développement de l'infrastructure

<i>Composante</i>	<i>Résultats du programme de pays, y compris les indicateurs de résultats, les niveaux de départ et les niveaux cibles</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de départ et niveaux cibles</i>	<i>Partenaires¹</i>	<i>Montant indicatif des ressources par objectif (milliers de dollars É.-U.)</i>
Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et réduire la pauvreté, prévenir les crises et œuvrer au relèvement	<p>Résultat 1 Renforcement de la capacité nationale de formuler, mettre en œuvre et suivre l'application de politiques en faveur des pauvres</p> <p>Niveau de départ Aucune stratégie nationale de développement et de réduction de la pauvreté à moyen terme n'est en place; aucun cadre de politique macroéconomique à moyen et long terme en faveur des pauvres; les OMD ne sont pas intégrés dans les budgets nationaux et les politiques sectorielles; la réduction des risques de catastrophe n'est pas incorporée comme il convient dans la planification du développement; capacité inadéquate de faire face aux catastrophes; 58 % de la population vit en dessous du</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation et application d'une stratégie de développement national et de réduction de la pauvreté fondée sur les OMD • Mise en place et application d'un système national de suivi de la réalisation des OMD • Élaboration et diffusion de rapports nationaux sur le développement humain et les progrès dans la réalisation des OMD en vue d'un dialogue politique et lancement d'une campagne nationale soutenue en faveur des OMD • Renforcement de la capacité de tous les ministères compétents 	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de cadres macroéconomiques crédibles de lutte contre la pauvreté fondés sur les OMD • Intégration des OMD, de la dimension Femmes et de la lutte contre le VIH/sida dans le budget gouvernemental et toutes les politiques et stratégies sectorielles • Promulgation d'une nouvelle loi sur les statistiques et création d'un bureau de statistique zimbabwéen semi-autonome d'ici à 2007 • Suivi d'ensemble des OMD à l'échelon national et mise en place du cadre d'évaluation en 2007 au plus tard 	Ministère des finances; Ministère du développement économique; Ministère des services publics, du travail et de la protection sociale; Parlement; Bureau central de statistique; Ministère de la femme et de la jeunesse; autorités locales; Ministère de l'environnement et du tourisme; Ministère de la santé; Ministère de gouvernemental et toutes les politiques et stratégies sectorielles; présidence et Cabinet ministériel; Forum consultatif national sur les questions économiques, Forum de réduction de la pauvreté, organisations non gouvernementales; Banque de réserve du Zimbabwe; Ministère de l'industrie et du commerce international; Fonds commun pour les produits de base	Ressources ordinaires : 1 435 Autres ressources : 9 705

¹ La liste devrait se concentrer sur les partenariats stratégiques pour la réalisation du produit.

Composante	Résultats du programme de pays, y compris les indicateurs de résultats, les niveaux de départ et les niveaux cibles	Produits du programme de pays	Indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de départ et niveaux cibles	Montant indicatif des ressources par objectif (milliers de dollars É.-U.)
	<p>minimum alimentaire; 70 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté de consommation totale</p> <p>Indicateurs Mise en place de cadres macroéconomiques crédibles en faveur des pauvres; nombre de réformes de politique adoptées; établissement d'un cadre national de suivi et d'évaluation fondé sur les OMD; mise en place d'une politique de désarmement, démobilisation et réintégration; réduction de la vulnérabilité aux catastrophes; mise en place de capacités communautaires de lutte contre les catastrophes</p>	<p>D'analyser, de formuler et d'appliquer des politiques sectorielles en faveur des pauvres et fondées sur les OMD</p> <p>• Amélioration des moyens d'existence durables et intégration du relèvement et de la réduction des risques de catastrophe dans la planification du développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de systèmes de gestion de l'information sur l'agriculture, les terres, l'environnement et l'eau d'ici à 2008 • Troisième opération d'évaluation de la pauvreté menée d'ici à 2008 • Mise en place de nouveaux cadres législatifs et politiques sur la gestion des risques de catastrophe d'ici à 2008 • Établissement d'évaluations de la vulnérabilité et de systèmes d'alerte avancée pour la plupart des districts vulnérables • Lancement d'au moins 500 initiatives de relèvement des moyens d'existence à base communautaire • Formulation de politiques nationales de l'emploi et création d'agences d'emploi et d'au moins 100 000 emplois pour les jeunes dans les travaux publics, le travail indépendant et par des initiatives du secteur privé • Création d'au moins 10 centres provinciaux de volontariat pour les jeunes d'ici à 2011 	<p>Banque mondiale, Institut de gestion macroéconomique et financière, Fonds monétaire international, Organisation internationale du Travail, Fonds des Nations Unies pour la population, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Organisation mondiale de la santé, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</p>

Composante	Résultats du programme de pays, y compris les indicateurs de résultats, les niveaux de départ et les niveaux cibles	Produits du programme de pays	Indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de départ et niveaux cibles	Partenaires	Montant indicatif des ressources par objectif (milliers de dollars É.-U.)
	40 % de la population vivent en dessous du minimum alimentaire, 300 000 ménages ont besoin d'appui pour obtenir des moyens d'existence durables		<p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre des recommandations du rapport national sur le développement humain adoptées et appliquées par le Gouvernement, les organisations de la société civile et les partenaires de développement • Nombre des réformes de politique appliquées pour se conformer au cadre de stratégie nationale de développement et de réduction de la pauvreté • Nombre de politiques et de stratégies sectorielles fondées sur les OMD • Pourcentage du budget national affecté à la lutte contre le VIH/sida et aux secteurs sociaux • Établissement d'un rapport annuel sur les progrès dans la réalisation des OMD • Adoption d'au moins 10 plans locaux de développement fondés sur les OMD tous les ans • Application, d'ici à 2011, de politiques sectorielles de lutte contre le VIH/sida, d'une stratégie nationale de développement et de réduction de la pauvreté, 		

<i>Composante</i>	<i>Résultats du programme de pays, y compris les indicateurs de résultats, les niveaux de départ et les niveaux cibles</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de départ et niveaux cibles</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources par objectif (milliers de dollars É.-U.)</i>
			<p>d'une loi sur la gestion de l'environnement, d'une politique de promotion de l'égalité des sexes et de politiques foncières et agricoles révisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre des entités d'infrastructure communautaire remises en état • Mise en place de politiques et de nouvelles lois sur la gestion des risques de catastrophe et mise à jour des plans de gestion des risques de catastrophe dans 30 districts • Formation d'au moins 70 % des communautés dans les 30 districts vulnérables à la gestion des risques de catastrophe • Nombre des bénéficiaires dans les communautés et parmi les jeunes 		
<p>Principal résultat visé par le PNUAD : renforcement des mécanismes de promotion de l'état de droit, du dialogue, de la participation au processus de prise de décisions et de protection des droits de l'homme</p>					
<p>Priorités ou objectifs du pays : a) renforcement des institutions et processus nationaux de dialogue qui permettent d'instaurer un environnement favorable parmi toutes les parties prenantes au Zimbabwe grâce à l'égalité des sexes, au maintien de la paix, à la sécurité (humaine), et à l'ordre public; b) création et renforcement d'institutions nationales clefs de gouvernance et de protection des droits de l'homme pour assurer davantage de professionnalisme, de responsabilisation et de transparence; c) renforcement de la participation de la société, en particulier des groupes marginalisés, pour contribuer au développement national et en tirer parti; d) amélioration de l'image du pays et instauration de la confiance entre les parties prenantes</p>					
Promouvoir la gouvernance démocratique	Résultat 2 Renforcement des systèmes, institutions, mécanismes et	• Renforcement des systèmes de gouvernance au Parlement, dans le	Objectifs : • Renforcement du Parlement, du système	Parlement, Commission nationale des droits de l'homme, Commission	Ressources ordinaires : 1 210

Composante	Résultats du programme de pays, y compris les indicateurs de résultats, les niveaux de départ et les niveaux cibles	Produits du programme de pays	Indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de départ et niveaux cibles	Partenaires	Montant indicatif des ressources par objectif (milliers de dollars É.-U.)
Objectif 2 du PFP	<p>processus qui encouragent la gouvernance démocratique, le dialogue, l'égalité des sexes et l'état de droit</p> <p>Niveau de départ Système de commissions de portefeuilles parlementaires en fonctionnement; 111 centres d'information de circonscriptions parlementaires opérationnels; 40 % des nouveaux législateurs et 66 % des nouveaux sénateurs non formés à leurs fonctions; nombreuses affaires en souffrance devant les tribunaux; accès limité à l'information juridique; équipement des tribunaux périmé; pas de rôle effectif des systèmes d'administration; les femmes constituent 17 % des législateurs contre les 30 % exigés par la SADC; absence de consensus national sur les questions socioéconomiques clefs comme la réforme agraire</p> <p>Indicateurs Nombre des politiques et législations examinées, modifiées et mises en œuvre qui promeuvent l'état de droit et la bonne gouvernance, le dialogue et la participation de toutes les principales parties prenantes sur les questions essentielles de développement</p>	<p>système judiciaire et électoral et le secteur privé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la capacité nationale de règlement des conflits, le dialogue politique et les processus consultatifs • Ratification, intégration dans la législation nationale et mise en vigueur des accords régionaux et internationaux qui ne le sont pas encore • Renforcement de la capacité de direction des femmes dans tous les secteurs et à tous les niveaux 	<p>judiciaire, de la Commission électorale zimbabwéenne, de la Commission nationale des droits de l'homme et promotion de leur capacité d'appliquer les accords régionaux et internationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un système de budgétisation fondé sur les résultats, d'un système de gestion du travail du personnel et d'un cadre national de suivi et d'évaluation dans le secteur privé • Renforcement des tribunes nationales de dialogue, du Forum de négociation tripartite, du Forum consultatif national sur les questions économiques et du Forum de réduction de la pauvreté, de la société civile, des groupes locaux et des grands groupes sociaux, y compris des mécanismes de dialogue avec les jeunes • Dialogue de politique sur le rapport national sur le développement humain, les rapports sur les progrès dans la réalisation des OMD et les principaux problèmes de développement (les terres, le VIH/sida et les droits de l'homme) 	<p>électorale du Zimbabwe, présidence et Cabinet ministériel, Bureau du Directeur général de l'état civil, Ministère de la justice et des affaires juridiques, Ministère de la femme et de la jeunesse, organisations de la société civile, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme des Nations Unies pour le développement, Organisation internationale du Travail, Union européenne, Communauté européenne</p>	<p>Autres ressources : 7 285</p>

<i>Composante</i>	<i>Résultats du programme de pays, y compris les indicateurs de résultats, les niveaux de départ et les niveaux cibles</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de départ et niveaux cibles</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources par objectif (milliers de dollars É.-U.)</i>
			<ul style="list-style-type: none"> • Inscription de l'étude du règlement des conflits dans les programmes d'enseignement aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire • Application des recommandations concernant une politique nationale visant à promouvoir l'égalité des sexes 		
			<p>Indicateurs</p>		
			<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des rapports des commissions de portefeuille sur les projets de loi présentés et examinés au Parlement en présence des ministres • Quantité des politiques et législations conformes aux normes internationales en matière de droits de l'homme examinées, modifiées et mises en vigueur • Rattrapage du retard dans l'examen des affaires en souffrance devant les tribunaux d'ici à 2011 • Rôle fonctionnel et accessible des électeurs d'ici à 2008 • Au moins 30 % de représentation de femmes dans la législature et 		

<i>Composante</i>	<i>Résultats du programme de pays, y compris les indicateurs de résultats, les niveaux de départ et les niveaux cibles</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de départ et niveaux cibles</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources par objectif (milliers de dollars É.-U.)</i>
			<p>50 % de femmes à des postes de prise de décisions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Budgets fondés sur les résultats, système de gestion de la performance et plans de développement alignés sur les OMD • Mise en place d'un cadre de lutte contre la corruption • Adoption de la loi sur les ONG, du Code de conduite et des principes de gouvernance des sociétés • Nombre des recommandations du rapport national sur le développement humain adoptées et appliquées par le Gouvernement, les organisations de la société civile et les partenaires de développement • Nombre d'accords commerciaux et non commerciaux nationaux et internationaux signés et de rapports de l'État présentés aux organes créés en vertu d'instruments internationaux 		

Principal résultat visé par le PNUAD : améliorer la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement

Priorités ou objectifs du pays : améliorer la production et la productivité agricoles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau national et à celui des ménages, sensibiliser davantage la population aux questions écologiques et à l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles et relever les moyens d'existence dans les campagnes

<i>Composante</i>	<i>Résultats du programme de pays, y compris les indicateurs de résultats, les niveaux de départ et les niveaux cibles</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de départ et niveaux cibles</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources par objectif (milliers de dollars É.-U.)</i>
Énergie et environnement pour un développement durable Objectif 3 du PFP	<p>Résultat 3 Améliorer les cadres et les services d'appui pour l'agriculture, l'environnement et la politique foncière</p> <p>Niveau de départ Les politiques foncières et agricoles ne sont pas cohérentes et ne tiennent pas compte de la dimension Femmes; absence de consensus sur le programme de réforme agraire; production agricole en baisse; les principales stratégies sectorielles n'incorporent pas comme il convient les questions environnementales; la loi de 2002 sur la gestion de l'environnement n'est pas encore pleinement appliquée</p> <p>Indicateurs Formulation et application d'un programme de réforme agraire viable et fondé sur le consensus; affectation d'au moins 30 % des terres aux femmes; formulation ou révision d'une stratégie nationale de développement et de réduction de la pauvreté et de politiques concernant la terre et l'eau; mise en</p>	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration et mise en œuvre d'un programme national viable de réforme agraire fondé sur le consensus Renforcement des services de vulgarisation et de recherche agricoles à l'intention du Gouvernement, des associations d'agriculteurs et des organisations à base agricole Renforcement des capacités de planification des politiques et de gestion en matière d'eau, d'énergie et d'environnement 	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un commun accord, d'ici à 2007, d'un programme de réforme agraire viable, traitant des problèmes de la sécurité de la propriété foncière, de la compensation, de la propriété multiple, de la dimension Femmes et d'accords de protection des investissements bilatéraux Renforcement des capacités en matière de planification de l'occupation des terres et sensibilisation accrue au zonage agroécologique Renforcement des capacités des agriculteurs, en particulier des agricultrices, des associations agricoles et des organisations à base agricole, ainsi que du personnel de vulgarisation en matière agricole dans les organisations gouvernementales et non gouvernementales Octroi de moyens d'action aux structures et systèmes environnementaux 	Ministères de l'agriculture, des terres, de la réforme agraire et de la réinstallation, présidence et Cabinet ministériel, Ministère de l'eau, Ministère de l'environnement et du tourisme, Ministère de la mise en valeur de l'énergie et de l'électricité, Service de protection civile, organisations non gouvernementales, associations d'agriculteurs, Fonds pour l'environnement mondial, Service du Protocole de Montréal, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Banque mondiale, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	<p>Ressources ordinaires : 905</p> <p>Autres ressources : 4 050</p>

<i>Composante</i>	<i>Résultats du programme de pays, y compris les indicateurs de résultats, les niveaux de départ et les niveaux cibles</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de départ et niveaux cibles</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources par objectif (milliers de dollars É.-U.)</i>
	fonctionnement et pleine opération de toutes les structures, y compris les mécanismes autofinancés, pour la mise en œuvre de la loi sur la gestion de l'environnement et des politiques relatives aux terres, à l'énergie et à l'eau		<p>nationaux et locaux afin de les rendre pleinement opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités du système judiciaire et des agents du maintien de l'ordre en matière de droit de l'environnement • Renforcement de la capacité nationale de mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement • Examen des politiques en matière de terres et d'eau <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre des réunions pour un dialogue sur les questions foncières • Sécurité de la propriété foncière et accès au financement assurés à au moins 70 % des agriculteurs réinstallés (A1 et A2) d'ici à 2011, et résolution de toutes les questions touchant la propriété des terres agricoles et les accords bilatéraux de protection des investissements correspondants • Mise en place d'un système national de gestion de l'information 		

<i>Composante</i>	<i>Résultats du programme de pays, y compris les indicateurs de résultats, les niveaux de départ et les niveaux cibles</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de départ et niveaux cibles</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources par objectif (milliers de dollars É.-U.)</i>
			<p>foncière pour une administration efficace des terres</p> <ul style="list-style-type: none"> • La production de maïs portée de 0,84 à 3 tonnes par hectare dans les plans de remise en état et la sécurité alimentaire assurée à 70 % des ménages • Mise en place du cadre de politique énergétique d'ici à 2008 • Mise en opération du fonds autofinancé pour l'environnement • Utilisation des recommandations sur l'évaluation des ressources dans la formulation et la révision des politiques concernant la terre, l'énergie, l'eau et l'environnement • Nombre des rapports sur les conventions présentés dans les délais et nombre des lois et politiques révisées pour incorporer les engagements globaux en faveur de l'environnement 		

Principal résultat visé par le PNUAD : réduire la propagation de l'infection, améliorer la qualité de vie des personnes infectées et atténuation de l'impact du VIH/sida

Priorités ou objectifs du pays : a) réduire le nombre d'infections; b) élargir l'accès aux services de soins et de traitement globaux et en accroître l'utilisation; c) renforcer l'appui aux personnes, aux familles et aux communautés infectées et touchées par le VIH/sida; d) assurer la bonne gestion de l'intervention face au VIH (y compris la mobilisation des ressources)

<i>Composante</i>	<i>Résultats du programme de pays, y compris les indicateurs de résultats, les niveaux de départ et les niveaux cibles</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de départ et niveaux cibles</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources par objectif (milliers de dollars É.-U.)</i>
Lutte contre le VIH/sida Objectif 5 du PFP	<p>Résultat 4 Amélioration de la gestion et de la coordination de l'intervention nationale face au VIH/sida dans le contexte de la stratégie des Trois principes</p> <p>Niveau de départ Les structures nationales de coordination de lutte contre le VIH/sida sont fragmentées; les donateurs, les organisations confessionnelles, les organisations de la société civile et le secteur privé ne font pas rapport sur les résultats et les ressources au Conseil national de lutte contre le sida; ce dernier n'a pas de politique en matière d'égalité des sexes ni pour une participation véritable des personnes vivant avec ou touchées par le sida, pas plus que de stratégie correspondante; l'appui des donateurs internationaux à la lutte contre le VIH/sida au Zimbabwe n'est que de 4 dollars par personne par an; le Conseil national de lutte contre le sida n'arrive</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités d'une intervention multisectorielle et à multiples niveaux pour lutter contre le VIH/sida • Adaptation de l'Initiative de renforcement des capacités de l'Afrique australe à la situation locale du Zimbabwe et application de cette initiative • Fourniture améliorée et plus efficace de ressources dans la lutte contre le VIH/sida 	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités du Conseil national de lutte contre le sida, du Parlement, des organisations à base agricole, des organisations de la société civile, du secteur privé et des institutions de fourniture de services communautaires • Élaboration d'une politique de rétention et de stabilisation du personnel des services de santé, d'éducation, d'agriculture et de la Commission du service public et formulation et application de plans au niveau central et au niveau des districts • Évaluation de la capacité globale de lutte contre l'impact de l'épidémie de VIH/sida sur les institutions et secteurs clefs comme la santé, l'agriculture, l'éducation et la Commission du service public 	<p>Conseil national de lutte contre le sida, Ministère de la santé, Ministère de l'éducation, Ministère de l'agriculture, Commission du service public, Ministère de la femme et de la jeunesse, Ministère de l'information, petites et moyennes entreprises</p> <p>Secteur privé, organisations à base communautaire, organisations à base agricole, industrie pharmaceutique nationale, agents de la Couronne, Confédération zimbabwéenne des employeurs, Congrès des syndicats du Zimbabwe, Conseil industriel du Zimbabwe sur le sida, ONUSIDA, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, Fonds des Nations Unies pour la population, Programme alimentaire mondial, Banque mondiale, Organisation internationale pour les migrations,</p>	<p>Ressources ordinaires : 985</p> <p>Autres ressources : 5 260</p>

Composante	Résultats du programme de pays, y compris les indicateurs de résultats, les niveaux de départ et les niveaux cibles	Produits du programme de pays	Indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de départ et niveaux cibles	Partenaires	Montant indicatif des ressources par objectif (milliers de dollars É.-U.)
	<p>pas à retenir le personnel à tous les niveaux; les personnes vivant avec le VIH et le sida sont sous-représentées aux postes de prise de décisions dans les structures du Conseil à tous les niveaux</p> <p>Indicateurs Mise en place d'un système central de présentation de rapports de tous les partenaires sur les résultats et les ressources par l'intermédiaire du Conseil national de lutte contre le sida; augmentation de l'appui des donateurs extérieurs pour atteindre la moyenne de la Communauté de développement de l'Afrique australe (74 dollars par personne par an); mise en place au Conseil de politiques visant l'égalité des sexes fondées sur une participation véritable des personnes vivant avec ou touchées par le sida; au moins 60 % des fonds affectés à la lutte contre le VIH/sida allant aux femmes; au moins 20 % des postes de prise de décisions au Conseil national occupés par des personnes vivant avec le VIH/sida; élaboration et application d'une politique de rétention et de stabilisation du personnel au Conseil</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des compagnies pharmaceutiques locales de produire des médicaments antirétroviraux de qualité de marché et de prix abordable • Plus large ouverture de l'accès des enfants sous-privilegiés et des populations rurales et vulnérables aux médicaments antirétroviraux <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 120 centres d'information de circonscriptions parlementaires dotés de centres de ressources pour l'égalité des sexes et la lutte contre le VIH/sida • Adoption par le Conseil national de lutte contre le sida de stratégies de promotion de l'égalité des sexes et de participation véritable des personnes vivant avec ou touchées par le sida, technologies d'information et de communication, élaboration et application de politiques et stratégies de rétention et de stabilisation du personnel et mise en fonctionnement d'un service de gestion des fonds pleinement opérationnel 	<p>Organisation internationale du Travail, Organisation mondiale de la santé</p>	

<i>Composante</i>	<i>Résultats du programme de pays, y compris les indicateurs de résultats, les niveaux de départ et les niveaux cibles</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Indicateurs de l'exécution des produits, niveaux de départ et niveaux cibles</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources par objectif (milliers de dollars É.-U.)</i>
			<ul style="list-style-type: none"> • Système informatisé de suivi et d'évaluation opérationnel dans les 120 districts • Système de gouvernement électronique opérationnel aux Ministères de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et à la Commission du service public • Accès d'au moins 50 % des patients atteints du sida dans les zones rurales aux médicaments antirétroviraux; 20 % des malades du sida dans le pays ayant accès à ces médicaments devraient être des enfants de moins de 15 ans • Large accès des communautés désavantagées aux médicaments antirétroviraux produits localement et à un prix abordable • Réorganisation des principales institutions du Gouvernement (santé, éducation, agriculture, Commission du service public) de façon à mieux s'attaquer au problème de l'impact du VIH/sida sur la capacité de fourniture de services 		